

[研究ノート]

La politique du Japon envers l'Afrique subsaharienne: aperçu historique

Takehiko OCHIAI*

Japan's Policy Toward Sub-Saharan Africa: A Historical Overview

One of the most significant developments in Japan's policy toward sub-Saharan Africa during the 1990s was the hosting of the two Tokyo International Conferences on African Development (TICAD). TICAD, the first meeting of its kind for Africa, visibly demonstrated global awareness of Japan's increased presence in the region. Today Japan is one of the major aid donors in sub-Saharan Africa, as well as the largest aid donor in the world. However, Japan's Africa policy has attracted relatively little scholarly attention.

The aim of this article is to examine the historical development of Japan's Africa policy. Before World War II, Japan's political elite often considered Africa as a "textbook" to learn how European powers ruled their colonies. Postwar Japan's diplomatic attitude to Africa remained passive until the oil crisis of 1973. This crisis marked a turning point in Japan's Africa policy. It panicked the island country with little indigenous supply of natural resources and made the political elite in Tokyo face the absolute need to build better relations with resource-rich Africa. Japan rapidly expanded its aid to the region after the oil crisis. In the 1990s Japan's foreign policy was greatly influenced by a new motto: *kokusai koken* ("contribution to the international community"). TICAD was part of

* 落合 雄彦 おちあい・たけひこ：東海大学非常勤講師 アフリカ研究
Chargé de cours d'études africaines à l'Université Tokai.

Japan's diplomatic attempt to realize its *kokusai koken* policy in Africa.

Introduction

Un des développements les plus marquants de la politique du Japon à l'égard de l'Afrique subsaharienne au cours de ces dix dernières années a été l'organisation des deux Conférences Internationales de Tokyo sur le Développement Africain (TICAD). La première TICAD s'est tenue en 1993 sur l'initiative du gouvernement japonais, réunissant 48 nations africaines, 13 nations donatrices et plusieurs organisations internationales. La seconde TICAD s'est tenue 5 ans plus tard, en 1998, pour débattre diverses questions relatives au développement africain. Par ailleurs, le Premier Ministre Yoshiro Mori a visité l'Afrique du Sud, le Nigeria et le Kenya en janvier 2001 afin d'annoncer officiellement la tenue de la troisième TICAD.

La TICAD, première du genre pour l'Afrique, a démontré de manière évidente la prise de conscience globale de la présence croissante du Japon en Afrique. Aujourd'hui, le Japon est l'un des plus grands donateurs d'aide à l'Afrique subsaharienne ainsi que le plus grand donateur dans le monde.

Cependant, malgré l'importance de la présence japonaise en Afrique, la politique africaine du Japon a attiré relativement peu l'attention des intellectuels. Les spécialistes de la diplomatie du Japon vis-à-vis de l'Afrique sont en très petit nombre. D'autre part, une des faiblesses des travaux des intellectuels conventionnels sur la politique africaine du Japon est qu'ils prennent avec quelque exagération les intérêts commerciaux du Japon en Afrique subsaharienne comme fondement de la diplomatie du Japon à l'égard de l'Afrique.

Par exemple, W.R. Nester avance comme argument que les relations du Japon avec l'Afrique subsaharienne sont basées sur le néo-mercantilisme, une politique par laquelle un gouvernement tente de maximiser les exportations et de

minimiser les importations concurrentielles afin de développer l'économie locale. Selon ce chercheur, le Japon a suivi une stratégie néo-mercantiliste axée sur la protection de ses intérêts géo-économiques en Afrique subsaharienne tout en évitant de s'impliquer dans les affaires politiques régionales. Il insiste sur le fait que l'évolution de l'aide du Japon en faveur de l'Afrique subsaharienne ne reflète pas les intérêts humanitaires du peuple japonais et que le gouvernement japonais a utilisé son aide et ses prêts largement liés à l'achat des biens et services japonais dans le but d'aider les immenses consortiums japonais à faire main basse sur le minuscule marché et les vastes dépôts minéraux en Afrique.¹

K. Ampiah soutient lui aussi que la politique d'aide du Japon envers l'Afrique était destinée non pas à aider le développement politique et économique de la région, mais à développer l'industrie domestique du Japon, et souligne que cette politique n'a pas changé depuis les années 1960.²

Par ailleurs, J. Morikawa et R.J. Payne font valoir que le monde des grandes affaires a joué un rôle significatif dans le processus d'élaboration de la politique africaine du Japon. A leur avis, le gouvernement japonais a utilisé l'aide à l'Afrique subsaharienne pour masquer les intérêts commerciaux des grands brasseurs d'affaires du Japon en Afrique du Sud riche en ressources.³

Toutefois, on peut qualifier ces analyses mettant en valeur l'intérêt économique propre au Japon d'approche «économiste», et je crois que l'approche «économiste» n'est pas suffisante pour comprendre la diplomatie du Japon vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne. La réalité est beaucoup plus complexe et dynamique. L'approche «économiste» semble articulée sur l'idée que le processus d'élaboration de la politique étrangère du Japon est dominé par des quartiers généraux de la «société japonaise» ou «la triade dirigeante» formée par le Parti Liberal-Démocrate (PLD), la bureaucratie et les grandes affaires.

Cependant, il va sans dire que la politique étrangère du Japon et le processus politique ne sont pas aussi simples que

cela. Ils sont plus compliqués et plus pluralistes. La bureaucratie, la communauté des affaires et le parti dominant ne composent pas le quartier général monolithique de la «société japonaise» et leurs intérêts se heurtent souvent. Bien que l'aide étrangère du Japon ait souvent été utilisée pour promouvoir ses exportations dans les années 1960–1970, le Japon a changé autant que les objectifs de sa politique d'aide envers l'Afrique. La présence grandissante en Afrique subsaharienne du Japon en tant que principal donateur ne peut s'expliquer par une simple grille de lecture comme le néo-mercantilisme. La politique étrangère du Japon, surtout sa politique d'aide en Afrique, reflète non seulement ses intérêts économiques, mais aussi ses intérêts diplomatiques et politiques: les pressions internes et externes au Japon pour que le gouvernement contribue beaucoup plus à résoudre des problèmes humanitaires en Afrique, le besoin d'attirer le soutien politique des pays africains, qui ont environ un tiers des sièges à l'Assemblée Générale des Nations Unies, pour que le Japon devienne membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies, et la volonté politique de jouer un rôle beaucoup plus actif sur la scène internationale.

Dans cet article, j'aimerais examiner l'évolution historique et le dynamisme de la politique du Japon envers l'Afrique subsaharienne.

La période précédant la seconde guerre mondiale: un manuel d'administration coloniale

Le Japon moderne est né de la grande transformation politique connue sous le nom de la Restauration Meiji, ainsi appelée d'après l'ère inaugurée en 1868. Avant la Restauration, le Japon avait suivi la politique du *sakoku* («pays fermé») pendant plus de 200 ans, estimant que les puissances européennes étaient une menace pour sa sécurité nationale. Par conséquent, le Japon pré-Meiji n'avait pas de contacts directs avec l'Afrique ni d'intérêts en Afrique, bien que les élites politiques

japonaises du 17^e et du 18^e siècle aient continué à apprendre sur l'Afrique grâce aux commerçants chinois et hollandais, seuls autorisés à commercer avec le Japon.

Après la Restauration, le gouvernement Meiji a adopté des politiques de modernisation pour rattraper les puissances européennes mais l'Afrique était encore hors de vue du Japon. Cependant, sa victoire dans la guerre sino-japonaise de 1894–1895, qui permit au Japon d'acquérir l'île de Taiwan comme première colonie, a conduit les hommes politiques et les intellectuels japonais à développer leur intérêt pour l'Afrique. C'était parce que le Japon était inexpérimenté dans l'administration coloniale et que les élites politiques se trouvaient confrontées au besoin d'apprendre comment gouverner la colonie en étudiant les expériences européennes tant en Asie qu'en Afrique.

L'explosion de la guerre des Boers en 1899 a aussi amené les élites politiques à s'intéresser au continent africain. L'armée japonaise a envoyé le capitaine Hachiro Hiraoka en Afrique du Sud pour inspecter les stratégies militaires britanniques dans la guerre et le capitaine soumit plus tard un rapport secret à l'armée en 1903.

En 1904–1905, le Japon disputa le contrôle de la Corée à la Russie. A la surprise du monde entier, le Japon battit son gigantesque voisin et acquit l'extrémité sud de la Mandchourie, la moitié sud des chemins de fer russes en Mandchourie, la moitié sud de l'île de Sakhaline et un contrôle complet sur la Corée, que le Japon annexa unilatéralement en 1910. La victoire japonaise sur la Russie conduisit les élites du Japon à développer un peu plus d'intérêt pour l'Afrique et l'étude de l'administration coloniale européenne en Afrique devint plus propice au Japon.

D'une manière générale, comme nous l'avons vu, la conception des élites politiques du Japon à l'égard de l'Afrique dans la période précédant la seconde guerre mondiale était souvent « expansionnistes » et « impérialistes ». Bien que le gouvernement japonais n'ait ni eu d'ambitions impérialistes, ni envoyé de troupes en Afrique, les élites politiques et les intellectuels

japonais considéraient l'Afrique comme un « manuel » destiné à apprendre comment les grandes puissances politiques géraient leurs colonies.

La première période (1960–1973): attitudes passives envers l'Afrique

L'évolution historique de la politique étrangère du Japon envers l'Afrique subsaharienne après la deuxième guerre mondiale peut être divisée en trois périodes.

Tandis que dans les années 1960 le Japon d'après-guerre avait établi des relations diplomatiques avec les États africains devenus indépendants les uns après les autres, Tokyo paya peu d'attention à l'Afrique jusqu'à la crise pétrolière de 1973. C'est principalement parce que les promoteurs de la politique étrangère du Japon d'après-guerre attachaient une plus grande importance à développer les relations américano-japonaises et à améliorer les relations étrangères avec les pays asiatiques voisins que le Japon avait envahis avant et pendant la guerre. Avant la crise pétrolière, aucun ministre japonais n'avait visité l'Afrique et l'attitude diplomatique du Japon envers la région était restée passive.

Pendant la première période, cependant, le commerce du Japon avec l'Afrique a enregistré un accroissement constant. Son plus important partenaire commercial en Afrique était l'Afrique du Sud, pays de l'Apartheid. Bien qu'accusé de développer son commerce avec l'Afrique du Sud, jusqu'au milieu des années 1970, le Japon a suivi une approche traditionnelle du *seikei bunri* ou « séparation de la politique et de l'économie » et n'a jamais formulé une politique gouvernementale claire pour infléchir le commerce avec l'Afrique du Sud. La politique du *seikei bunri* était à l'origine conçue par le cabinet Hayato Ikeda au début des années 1960 pour s'adapter aux relations commerciales avec la République Populaire de Chine en l'absence d'une relation diplomatique officielle, et le Japon invoquait la même argument pour justifier ses relations

commerciales avec d'autres pays tels que l'Afrique de Sud.

La deuxième période (1973–1989): les crises pétrolières et la conversion aux attitudes positives

La crise pétrolière, déclenchée par la guerre israélo-arabe de 1973, a marqué un tournant dans la politique du Japon vis-à-vis de l'Afrique. L'embargo pétrolier imposé par les pays arabes a paniqué le Japon, pays insulaire pauvre en ressources naturelles. A l'époque, le Japon importait 99,8% de son pétrole, principalement du Moyen-Orient, et l'embargo pétrolier représentait une menace de loin plus grande sur les moyens de subsistance de la nation que pour n'importe quel autre pays industrialisé. Dans la dépression qui s'ensuivit, le taux de croissance économique du Japon tomba brusquement d'environ 11% à -2%, et son taux d'inflation resta plus élevé pendant quelque temps que dans n'importe quel grand pays industrialisé. La crise pétrolière de 1973 fit sentir aux politiques et bureaucrates qui élaboraient la politique étrangère de Tokyo qu'aucun pays n'était plus vulnérable que le Japon à l'expansion du nationalisme attaché aux ressources dans les pays du Tiers-Monde. Jusqu'au début des années 1970, Tokyo savait tacitement que l'Afrique était l'arrière-cour de l'Europe, mais la crise pétrolière mit le Japon face au besoin absolu de se créer de meilleures relations avec l'Afrique pour s'assurer un approvisionnement stable en ressources naturelles.

En 1974, le Ministre des Affaires Étrangères du Japon Toshio Kimura visita officiellement le Ghana, le Nigeria, le Zaïre et l'Égypte. C'était la première visite officielle en Afrique d'un Ministre des Affaires Étrangères japonais. Au cours de sa tournée africaine, Kimura s'engagea à développer le commerce du Japon avec l'Afrique et à accroître son aide au développement pour contribuer à la consolidation de la confiance en soi de l'Afrique. Il promit également aux dirigeants africains de s'arranger pour que le Japon mette fin

à son commerce avec l'Afrique du Sud et impose vigoureusement des sanctions économiques contre les pays racistes: la Rhodésie et l'Afrique du Sud.

En 1979, lorsque le Japon fit l'expérience de la deuxième crise pétrolière, le Ministre des Affaires Étrangères Sunao Sonoda fit une visite officielle au Nigeria, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en Tanzanie et au Kenya. La visite fut très bien accueillie par les dirigeants africains comme une manifestation de la politique positive du Japon vis-à-vis de l'Afrique.

Bien que la part de l'Afrique noire dans le commerce total du Japon n'ait pas augmenté, tendant plutôt à diminuer graduellement après le milieu des années 1970 en conséquence de facteurs tels que la stagnation économique et l'instabilité en Afrique, le Japon développa rapidement l'aide publique pour développement (APD) aux pays africains après les deux crises pétrolières. L'APD du Japon en Afrique augmenta 53,6 fois, en passant de \$ 5 millions en 1972 à \$ 268,2 millions en 1982, et s'accrut 3,3 fois en atteignant \$ 909,7 millions en 1991. La part de l'Afrique dans l'APD bilatérale du Japon augmenta aussi brusquement de 1,1% en 1978 à 18,9% en 1980, année où elle atteignit son plafond.

Le Japon ne pouvait pas réduire de façon drastique son commerce avec l'Afrique du Sud riche en ressources et sa politique africaine était à cette époque souvent critiquée en tant que «diplomatie des ressources», mais le Japon réussit assez bien à soutenir beaucoup de gouvernements pro-japonais en Afrique subsaharienne en augmentant son APD à la région et en prenant de sévères mesures diplomatiques contre l'Afrique du Sud, se démarquant ainsi de sa politique traditionnelle du *seikei bunri*. Un des facteurs qui a influencé l'expansion rapide de l'aide japonaise au développement africain est la politique de *sogo anzen hoshō* ou «sécurité intégrée», adoptée officiellement par le gouvernement Zenko Suzuki comme stratégie utilisant des initiatives diplomatiques, économiques et culturelles, vues comme aussi importantes que les moyens militaires, afin de maintenir la paix et la sécurité aussi bien internationales que japonaises. Le principal pilier de cette

politique était d'étendre l'APD aux buts stratégiques aux nations jugées importantes sur le plan de la paix et de la sécurité internationales comme japonaises, et la politique a eu pour effet de promouvoir l'expansion de l'aide japonaise à l'Afrique riche en ressources.

La troisième période (1989 jusqu'à nos jours): une nouvelle frontière pour la politique *kokusai koken*

La fin de la guerre froide et les échanges internationaux qui l'ont suivie ont marqué un autre tournant dans la politique étrangère du Japon vis-à-vis de l'Afrique. Au cours d'une table ronde officieuse organisée en 1989, peu de mois avant la chute du mur de Berlin, un haut fonctionnaire du Ministère des Affaires Étrangères (MAE) dit : «Je crois que l'année 1989 sera la première année de la diplomatie japonaise envers l'Afrique».⁴ C'était une déclaration symbolique pour affirmer que le Japon avait l'intention de jouer un rôle plus grand dans les affaires africaines dans l'ère suivant la fin de la guerre froide.

On peut dire que la diplomatie du Japon en général entra dans une nouvelle phase dans les années 1990. *Sogo angen hoshō*, une stratégie ou plutôt un slogan qui était bien populaire parmi les élites politiques de Tokyo au début des années 1980, a été remplacée par un nouveau slogan, *kokusai koken* ou «contribution à la communauté internationale». *Kokusai koken* signifie que le Japon joue un rôle plus actif dans les affaires internationales sur sa propre initiative pour promouvoir la paix et le développement internationaux. La crise du Golfe, déclenchée par l'invasion irakienne du Koweït en août 1990, provoqua un débat national sur la direction de la politique *kokusai koken* du Japon dans le monde de l'après-guerre froide.

Comme on le sait, le Japon est l'un des plus importants alliés des USA dans la région Asie-Pacifique. Dans la guerre du Golfe, le Japon fournit une contribution financière massive

de \$ 13 milliards pour financer les forces multinationales conduites par les USA et soutenir les pays dans la région du Golfe souffrant des conséquences économiques négatives. Cependant, le Japon n'a pas envoyé de troupes dans la guerre du Golfe. C'est en partie parce que le Japon avait des restrictions constitutionnelles l'empêchant de jouer un rôle actif dans les disputes internationales armées.

La soi-disant «Constitution de la Paix», que les USA ont imposée au Japon après la deuxième guerre mondiale, prohibe non seulement l'utilisation de moyens militaires pour résoudre des disputes internationales mais aussi le maintien de n'importe quelle forme de forces armées.⁵ Le Japon n'a jamais apporté d'amendements à la Constitution depuis 50 ans, et en théorie, même aujourd'hui, le Japon est censé ne disposer d'aucune force militaire, bien qu'en pratique il possède les Forces d'Auto-Défense (FAD) et que celles-ci constituent une des armées les plus équipées dans la région asiatique. Grâce à cette «Constitution de la Paix» et à une forte opinion publique pacifiste au Japon, influencée par la Constitution, Tokyo n'avait jamais envoyé de troupes à l'étranger en mission officielle excepté pour l'échange militaire et l'entraînement, jusqu'au début des années 1990.

Cependant, le «Diplomatie des Chèques» du Japon dans la crise du Golfe subit une critique sévère à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Le débat sur la participation des FAD dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies fut activé pendant et après la crise du Golfe. Comme résultat du débat, en juin 1992, la loi sur la Coopération pour la Paix Internationale fut approuvée par la diète, et sous la loi en septembre 1992, le Japon a envoyé environ 800 personnes incluant des membres des FAD en mission pour les Nations Unies au Cambodge. C'était le premier envoi officiel de personnels des FAD du Japon en faveur des opérations des Nations Unies pour le maintien de la paix (PKO).

Dans le cadre de sa politique visant à contribuer activement à la paix internationale, en mai 1993, le Japon a aussi envoyé 50 personnes des FAD pour la mission des Nations Unies au

Mozambique. Au début, le Bureau de la Défense et les FAD étaient réticents à l'idée d'envoyer des FAD au Mozambique, mais le MAE a pris une attitude positive. Un haut fonctionnaire du MAE a dit à un journaliste de façon officielle: «la seule participation aux PKO au Cambodge n'est pas suffisante pour le Japon. C'est un peu comme être diplômé d'une faculté en obtenant le minimum d'unités. Afin d'atteindre le niveau standard dans la communauté internationale, le Japon doit participer à au moins deux opérations de maintien de la paix des Nations Unies en même temps». ⁶ Le MAE considérait l'envoi des FAD au Mozambique, un des pays africains les plus pauvres avec qui le Japon n'a jamais eu de relations étrangères étroites, comme une occasion d'afficher la politique *kokusai koken* du Japon à la communauté internationale, et en outre, d'attirer l'attention à un membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies. La Résidence Officielle du Premier Ministre, en particulier le Secrétaire en chef du Cabinet Yohei Kono et le Premier Ministre Kiichi Miyazawa, ont finalement décidé d'envoyer des FAD au Mozambique dans un but principal de démontrer l'attitude positive du Japon envers la paix internationale aux chefs d'État et gouvernement invités au sommet des G7 à Tokyo, que le Japon devait accueillir en juillet 1993. En outre, en 1994 des troupes des FAD du Japon étaient également envoyées dans la partie est du Zaïre pour des opérations de secours humanitaires en assistance aux réfugiés rwandais.

Au début des années 1990, l'idée de *kokusai koken* influençait grandement la politique étrangère du Japon et les promoteurs de la politique étrangère de Tokyo regardaient l'Afrique, avec laquelle le Japon avait peu de dette historique, comme une «nouvelle frontière» pour la politique *kokusai koken* japonaise. Selon le point de vue de Tokyo, l'Afrique était une «nouvelle frontière» pour le Japon de contribuer à la paix et au développement du monde entier dans une perspective globale. Il y avait au moins deux moyens pour le Japon de mettre en œuvre sa politique *kokusai koken* en Afrique. Le

premier était une contribution personnelle aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique comme l'envoi des FAD au Mozambique et au Zaïre. L'autre était plus actif sous forme d'utilisation originale de l'APD du Japon pour l'Afrique. La TICAD relève de ce dernier.

La diplomatie TICAD

La TICAD était initialement proposée par le gouvernement japonais à l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1991. La proposition du Japon de tenir une TICAD était grandement motivée par l'approche diplomatique de *kokusai koken*. La TICAD était une occasion pour Tokyo de se montrer dynamique sur le plan diplomatique non seulement devant les pays africains mais aussi à l'égard de la communauté internationale en prenant l'initiative de construire un nouveau cadre de travail multilatéral pour discuter du développement africain.

Comme je l'ai mentionné plus haut, les deux TICAD se sont tenues dans les années 1990. Dans son discours politique prononcé à l'Université de Pretoria en 1999, Keizo Takemi, Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères du Japon a dit : «La TICAD est un processus de réalisation de la nouvelle politique positive du Japon en Afrique». ⁷ Par ailleurs, en mars 2000, des ambassadeurs du Japon en Afrique ont affirmé : «TICAD est le principal soutien et un capital important de la diplomatie du Japon à l'égard de l'Afrique». ⁸

La TICAD est devenue un pilier important non seulement de la politique africaine du Japon mais aussi de sa politique internationale. Cependant, ce n'est pas du tout une politique concrète et monolithique. L'initiative diplomatique japonaise dans ce domaine consiste plutôt à accueillir la TICAD tous les cinq ans et à prendre diverses actions diplomatiques liées à des problèmes discutés lors de la TICAD telles que d'assurer les suivis de celle-ci. Pour poursuivre sa politique TICAD, le Japon a pris diverses mesures telles que l'organisation de

réunions et forums en Afrique et en Asie pour examiner le progrès dans le processus de suivi de TICAD et pour discuter de la coopération économique Sud-Sud entre l'Afrique et l'Asie. Cependant, du point de vue de Tokyo, l'important n'est pas de savoir avec quel degré d'efficacité la diplomatie TICAD pourrait contribuer au développement de l'Afrique, mais le fait que le Japon prenne l'initiative dans la recherche des solutions à apporter au problème du développement de l'Afrique à travers l'accueil de TICAD et la promotion de son processus suivi.

Conclusion

Lors de sa tournée africaine en janvier 2001, le Premier Ministre Mori, accompagné par Sadako Ogata, ex-Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, a dit: «L'assistance pour le développement et l'aide pour la prévention des conflits/réfugiés sont les deux roues d'une charrette pour la politique du Japon en Afrique».⁹ Bien que le Japon ait fourni une assistance financière et technique pour le développement économique et social en Afrique, il n'a jamais été impliqué activement dans la quête de solutions aux conflits africains excepté en fournissant une assistance humanitaire pour les personnes affectées par la guerre, comme les réfugiés, par le biais d'organisations des Nations Unies. Cependant, les solutions aux conflits ont été largement débattues comme thème principal du développement africain lors de la deuxième TICAD. Comme je l'ai indiqué plus haut, le Japon a des contraintes constitutionnelles, et les conflits africains sont un domaine dans lequel le Japon est inexpérimenté. Néanmoins, aujourd'hui, Tokyo s'intéresse de plus en plus à soutenir les efforts africains pour la résolution des conflits dans la région dans le cadre de la diplomatie TICAD. Naturellement, cet activisme du Japon sur ce plan n'est pas la fin du développement historique de la politique de ce pays en Afrique. Ce n'est même pas le début de la fin, mais c'est peut-

être la fin du commencement.

Notes

1. W. R. Nester, «Japanese Neomercantilism Toward Sub-Saharan Africa», *Africa Today*, vol. 38, n° 3, 1991, pp. 31–52.
2. K. Ampiah, «A One-side Partnership», *West Africa*, 28 November–4 December 1988, pp. 2220–2221.
3. J. Morikawa, «The Anatomy of Japan's South African Policy», *The Journal of Modern African Studies*, vol. 22, n° 1, 1984, pp. 133–141; R. J. Payne, «Japan's South Africa Policy: Political Rhetoric and Economic Realities», *African Affairs*, vol. 86, n° 343, 1987, pp. 167–178.
4. «Zadankai: Ima afurika wo kangaeru», *Gaiko Forum*, n° 9, juin 1989, p. 24.
5. «Aspirant sincèrement à une paix internationale basée sur la justice et l'ordre, les Japonais renoncent à jamais à ce que la guerre soit un droit souverain de la nation et que la menace ou l'utilisation de la force soient des moyens de régler les différends internationaux. Afin d'accomplir le but du paragraphe précédent, les forces terrestres, maritimes et aériennes, ainsi que d'autres potentiels de guerre, ne seront jamais maintenus. Le droit de belligérance de l'État ne sera jamais reconnu.» (article 9).
6. «Kokusaiteki hatsugenryoku nerau», *Nihon Keizai Shimbun*, 27 mars, 1993, p. 2.
7. Keizo Takemi, *African Development in the New Millennium and the Role of Japan*, prononcé à l'Université de Pretoria, 5 mai, 1999.
8. *Meeting of Japanese Ambassadors to Africa 2000: Recommendations by the Ambassadors*, annoncé par le MAE, 1 mars, 2000.
9. Yoshiro Mori, *Africa Policy Speech*, prononcé en Afrique du Sud, 9 janvier, 2001.